

« Nous voici rassemblés à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux. C'est toujours un moment important de partage et de convivialité, un moment pour s'arrêter, faire le point sur le travail accompli ensemble pour le développement de notre ville et du Pays de Fougères.

C'est pourquoi, en plus de vous souhaiter une belle année 2024, synonyme d'accomplissement personnel et professionnel, je souhaite avant tout vous remercier toutes et tous pour votre engagement dans vos missions et pour la qualité des relations que nous entretenons. Sur un territoire comme le nôtre, nous nous connaissons bien, **nous travaillons ensemble au quotidien dans le sens de l'intérêt général et pour un objectif majeur : le dynamisme de notre bassin de vie.**

Nous avons la chance d'habiter un terroir bien agréable au regard des critères de choix de futurs habitants, entrepreneurs ou touristes. En effet, comme l'indiquait le dernier « *Baromètre des Français et des villes moyennes* » réalisé par l'IFOP, aujourd'hui, un français sur deux, quel que soit l'âge, aimerait vivre dans une ville « à taille humaine ». **J'ajoute que depuis plusieurs années, la tendance est bonne.** C'est le cas sur le plan économique, avec un taux de chômage de 5% et une augmentation du nombre des emplois salariés. Dans ce domaine, je tiens à saluer le fort engagement des entreprises locales. L'évolution est favorable également sur le plan commercial, avec une augmentation du nombre de commerces, pour le logement, les animations et la fréquentation touristique.

Cette dynamique et cette cohésion seront de plus en plus nécessaires face aux grands défis qui nous attendent pour pérenniser ce que nous avons et que nous continuons de construire. Ces défis sont nombreux et s'imposent à nous ; ils sont déjà et seront, qu'on le veuille ou non, notre cadre pour l'action publique dans les années à venir. **J'en développerais trois : la transition écologique bien sûr et en corollaire la crise énergétique, la santé et l'accès aux soins et enfin le malaise démocratique.**

Je ne perdrais pas de temps ici à argumenter sur ce qui désormais nous impacte toutes et tous, les profonds changements climatiques qui se traduisent chez nous par la sécheresse, comme en 2022, ou des records de pluie et des tempêtes comme Ciaran, en 2023. Ces épisodes météo exceptionnels seront de plus en plus fréquents et de plus en plus forts. C'est une certitude : **la crise climatique et énergétique est là et nous devons agir maintenant**. C'est pourquoi, forts de cette prise de conscience et contraints par des coûts énergétiques croissants qui impactent fortement notre équilibre budgétaire, la municipalité a mis en œuvre de nombreuses mesures, que je développerai plus loin, avec les services municipaux que je remercie pour leur grande réactivité et leur professionnalisme.

Le deuxième défi auquel nous devons apporter des réponses est **celui de l'accès aux soins**. Accès aux soins pour les jeunes et les familles mais aussi accès à une qualité de vie et de soins pour les plus âgés qui seront de plus en plus nombreux. C'est une évolution aura des conséquences majeures sur notre système de santé. Les Français ont gagné 10 années d'espérance de vie en l'espace de 50 ans. C'est donc un véritable choc démographique qui nous attend, conjugué à une baisse, constatée depuis 2010, de la natalité. Le vieillissement de notre population est un phénomène inéluctable, qui va fortement affecter notre système social et de santé. C'est aussi un défi pour nos finances publiques.

C'est pourquoi nous devons actionner tous les leviers pour développer collectivement des solutions de soins pour tous les âges de la vie et toutes les pathologies, depuis l'urgence jusqu'au grand âge, sans oublier les addictions qui sont à l'origine de problèmes de santé publique et de violences intrafamiliales, en hausse sur notre territoire. J'y reviendrai également.

Enfin, dernier défi et non des moindres qui affecte de plus en plus notre système républicain et le fonctionnement du service public, je veux parler du **malaise démocratique**. Un malaise profond qui s'intensifie, comme le démontrent des analyses du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) et un récent sondage de l'IFOP. Ces deux études soulignent qu'un bon tiers des Français considèrent qu'il y a d'autres systèmes aussi bons que la démocratie, qu'il faudrait plus d'autoritarisme et qu'il faudrait laisser moins de place à la démocratie représentative, c'est-à-dire aux élus, dont la légitimité résulte de l'élection, un des grands fondements démocratiques.

Loin de moi l'idée d'opposer démocratie représentative et démocratie participative. L'une et l'autre sont complémentaires. Notre organisation républicaine fondée sur l'élection de celles et ceux à qui nos concitoyens confient le fonctionnement et la construction d'un territoire reste le garant des valeurs de solidarité, d'équité, de fraternité et d'intérêt général, que nous défendons et qui nous animent au quotidien. Bien évidemment, cela ne nous empêche nullement de donner à nos concitoyens de larges possibilités de suggestions et de propositions, à l'occasion de réunions publiques, d'ateliers participatifs, de diagnostics en marchant, sur nos réseaux sociaux notamment Facebook, sans oublier les éco-conseils de quartier. Pour ces espaces d'engagement et de contribution à l'amélioration de la vie de quartier, nous relancerons en mars le processus d'inscription pour construire de nouveaux projets pour Fougères. Nous souhaitons vivement que nos concitoyens soient nombreux à venir participer et à se mobiliser pour animer ces éco-conseils de quartier.

Nos orientations, celles du projet municipal, qui prennent en compte les impératifs de la transition écologique, de l'emploi et de la solidarité, doivent plus que jamais s'articuler avec celles de l'ensemble de nos partenaires institutionnels, économiques, sociaux, associatifs ainsi que du secteur sanitaire et médico-social... pour développer notre territoire. Dans cette optique, de nombreux chantiers et projets sont en cours ; d'autres seront amplifiés pour mieux répondre aux défis de demain.

A propos de l'adaptation au changement climatique, chacun de nos projets est étudié sous cet angle prioritaire et nos actions sont multiples ; elles concernent notamment les dépenses d'énergie, les aménagements publics, les déplacements ou encore l'alimentation. Quelques exemples permettent de l'illustrer :

- ✓ Je tiens d'abord à souligner ici une belle volonté collective concernant **la sobriété énergétique dans nos bâtiments municipaux et pour l'éclairage public**, avec la forte contribution de mes collègues élus et de nos services. Nous nous sommes engagés à diminuer nos consommations énergétiques de 40% d'ici fin 2023. **Nous sommes sur la bonne voie puisque nous avons atteint environ 30% de baisse à échéance de juin 2023**, entraînant une réduction similaire de 30% des émissions de gaz à effet de serre. Ce plan d'économies demande un important investissement financier et du temps, mais nous en voyons dès à présent les effets positifs.
- ✓ **Fougères est une ville-nature, avec 25% d'espaces verts publics ou privés, qui sont autant d'îlots de fraîcheur** appréciés par nos concitoyens. Nous voulons les développer en végétalisant certains espaces comme la cour de l'école Dugesclin (le chantier est en cours) ou des espaces publics en ville : les premiers seront la place du théâtre, la place Aristide Briand (à l'endroit des fontaines) et le parvis de l'Hôtel de ville. De même que nous prenons soin de nos arbres remarquables, nous nous engageons pour **renaturer le centre-ville** à en planter d'autres, comme nous l'avons fait récemment lors des travaux du parking Lariboisière.
- ✓ **Les réseaux de chaleur** constituent aussi un levier supplémentaire de décarbonation. C'est une solution efficace d'énergie renouvelable permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver la

qualité de l'air, de valoriser les ressources locales, en particulier le bois, et de diversifier nos approvisionnements énergétiques pour chauffer nos bâtiments. C'est pourquoi, avec le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine, Fougères Habitat et le Centre Hospitalier notamment, nous avons mené deux études, l'une au nord de la ville, l'autre au sud. A la suite de ces réflexions, il nous est apparu souhaitable d'étudier le regroupement de ces deux réseaux en un seul, pour associer d'autres partenaires et entreprises au projet et alimenter davantage de bâtiments. L'objectif est donc d'installer une seule chaufferie biomasse qui pourrait être implantée à Paron. Ce projet sera porté par le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine.

- ✓ **Du côté de la restauration scolaire**, nous renforçons nos actions pour le bien-être des enfants, en particulier la lutte contre le gaspillage alimentaire, la fourniture d'un goûter dans nos accueils périscolaires, le remplacement des contenants plastique par de l'inox ou du verre et enfin, les achats de denrées bio, locales ou labellisées, qui représentent près de 72% de nos approvisionnements.

En 2024, plusieurs projets seront finalisés et viendront illustrer notre forte volonté de faire de Fougères une ville mobilisée dans le sens de la transition écologique et énergétique :

- ✓ l'inauguration fin mars des travaux de **retour au bon état écologique du Nançon** autour du château, projet exemplaire pour la préservation de la biodiversité
- ✓ le **Plan Local d'Urbanisme** nouvelle version, document majeur qui reflète pleinement nos engagements, parmi lesquels la réduction de l'étalement urbain et la sobriété foncière, la restauration des continuités écologiques, la protection du patrimoine et la qualité architecturale. Après arrêt du projet au Conseil municipal de mars, l'enquête publique devrait avoir lieu en septembre

- ✓ quant au futur **Règlement de zonage pluvial**, qui sera présenté au conseil municipal de mars, c'est un outil stratégique et opérationnel qui permettra de gérer les eaux pluviales à la source, au plus près de la chute, pour prévenir au maximum les risques d'inondation et piloter durablement la ressource en eau et l'optimisation des coûts.

Dans le domaine des mobilités, plusieurs chantiers sont en cours :

- **le futur pôle d'échanges multimodal**, projet phare de notre volonté de faire vivre ensemble toutes les modalités de mobilité du quotidien. C'est un chantier majeur pour l'avenir - quelques 5 hectares doivent être réaménagés. L'ambition est de concevoir, depuis la place de la République jusqu'à la gare routière, à la fois un pôle des mobilités moderne et tourné vers l'utilisateur, et un site paysagé, un archipel de fraîcheur. Il s'agit notamment d'élargir la coulée verte et de végétaliser davantage cet espace. Après avoir consulté les riverains, les usagers et les partenaires de transport collectif, nous sommes en train de finaliser le scénario général d'aménagement. Côté calendrier, il est prévu de déplacer les réseaux d'eaux usées et pluviales, cette année, pour démarrer le chantier lui-même courant 2025.
- **le Schéma directeur vélo** qui entre dans sa phase de finalisation, en cohérence avec celui de Fougères Agglomération, pour favoriser et faciliter la pratique du vélo au quotidien, alors qu'environ 2% des habitants se déplacent à vélo sur notre territoire. Un important travail de concertation a été mené, notamment avec le collectif vélo. Ce dossier sera présenté au prochain conseil municipal. Le montant des travaux d'investissement devrait approcher les 10 millions d'€. La mise en œuvre passera d'abord par des phases d'expérimentation et s'étalera sur plusieurs années.

- **le Plan d'Amélioration des Déplacements**, qui permettra de hiérarchiser les voies et d'orienter les véhicules en transit sur des axes dédiés. Il s'agit aussi de mener une réflexion globale pour apaiser la circulation en centre-ville et dans les zones résidentielles. Sur ce sujet, les habitants et les membres des éco-conseils de quartier seront associés pour définir les aménagements à tester avant d'engager des travaux. L'étude en cours doit rendre ses conclusions cette année.

Et pour les rues de la Forêt et de la Pinterie, les études vont se poursuivre pour un commencement de travaux en 2025 pour la première et en 2026 pour la seconde.

- **comme vous le savez, nous nous sommes battus pour obtenir l'inscription de trois projets majeurs au Contrat de Plan Etat-Région 2023-2027 : la connexion ferroviaire Fougères-Rennes, la création de lignes express de bus à haut niveau de services et la déviation de la RN12 de Fougères-Beaucé-Fleurigné. Les crédits nécessaires sont bien inscrits**

Pour ce qui concerne **la liaison ferroviaire Fougères-Rennes**, il convient d'approfondir l'étude d'opportunité de 2022 qui a souligné les atouts d'une telle liaison pour l'ensemble du territoire et d'engager des études complémentaires. A plus court terme, pour réduire le temps de trajet entre Fougères et Rennes, il est indispensable d'avancer rapidement sur la création d'**une ligne express de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS)**. Pour cela, il est nécessaire d'aménager une voie dédiée à l'approche de Rennes dans le cadre du Schéma Directeur d'Agglomération de Gestion du Trafic (SDGAT), et de « décongestionner » le giratoire de Villeneuve à Lécousse, en réalisant des travaux importants de restructuration.

Quant à la déviation de Fougères-Beaucé-Fleurigné, il nous faut poursuivre les études nécessaires à la déclaration d'utilité publique, avant de lancer celles relatives à la

préparation des travaux, pour améliorer les liaisons à l'est de Fougères, vers la Mayenne, l'autoroute A81 et la gare TGV de Laval. C'est un axe primordial pour développer les activités économiques et sécuriser les traversées des communes concernées par l'aménagement de pistes cyclables.

A propos du contournement nord, nous demandons au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, avec beaucoup de constance et de détermination, la poursuite des études engagées en 2018. Une étude complète s'impose pour déterminer ce qui est possible compte tenu des enjeux économiques, écologiques, d'aménagement du territoire pour les communes du nord de l'agglomération et en termes de sécurité pour les habitants. Je rappelle que des milliers de véhicules – dont près de 8% de poids-lourds – traversent quotidiennement Fougères et Lécousse, à proximité d'habitations et de trois établissements scolaires, générant de l'insécurité, de fortes pollutions et nuisances. J'ai lu le communiqué d'installation du comité citoyen dans la presse et j'aurai certainement l'occasion de m'exprimer à nouveau sur ce sujet. Il nous faut donc rester très vigilants dans l'intérêt de nos concitoyens et de notre territoire.

Autre secteur pour lequel nous mettons tout en œuvre pour répondre aux attentes de nos concitoyens, **celui de la santé et de l'accès aux soins**, facteur d'attractivité pour de futurs habitants et élément primordial pour la qualité de vie des habitants de notre territoire. **Depuis le 1^{er} janvier, notre territoire est d'ailleurs identifié en tant que zone d'intervention prioritaire par l'ARS Bretagne pour l'obtention d'aides conventionnelles de l'assurance maladie, d'aides de l'administration fiscale ou de l'Etat dans le cadre de contrats de début d'exercice.**

Pour ce qui nous concerne, le principal chantier sera celui de la **Maison de Santé** sur le site de l'ex-usine Bertin, bâtiment qui accueillera à la fois des cabinets médicaux et des logements. Après construction par Fougères Habitat, la Ville de Fougères se portera acquéreur de la Maison de Santé, pour un montant d'un peu plus de 3,15 millions d'€,

avec des aides importantes de l'Etat, de la Région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine. La livraison est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2025.

Dans le même esprit, je veux aussi saluer le fort engagement du Centre Hospitalier de Fougères pour accueillir de nouveaux médecins dans les centres de santé de Fougères et de Louvigné-du-Désert ainsi que de nouveaux praticiens pour renforcer l'offre de soins sur notre territoire.

Au titre de la santé publique, je tiens à souligner toutes les actions menées par les acteurs de la prévention des addictions, tant dans le cadre du Contrat Local de Santé que dans celui du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). De même, un Comité local de santé mentale, soutenu par Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne, sera prochainement mis en place. Axe fort de notre CLSPD, il permettra de mieux coordonner les actions dans ce domaine prioritaire.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, trois chantiers vont se terminer cette année ou tout début 2025 :

- **La Maison des Jeunes**, réaménagée dans le prolongement de l'école Duguesclin et à quelques pas de la voie verte et du futur skate-park. Ce bâtiment accueillera notamment le Valdocco mais également une salle mutualisée pour des activités associatives. L'inauguration est programmée mi-mai. Le skate-park quant à lui sera prêt au printemps.
- **La crèche Nicolas et Pimprenelle**, juste à côté, fait partie des bâtiments en cours de construction dans le quartier de l'Annexe. Elle ouvrira ses portes pour la rentrée scolaire de septembre 2024
- Quant aux travaux de **l'école Duguesclin**, essentiels pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement, végétaliser la cour et ouvrir l'école sur le quartier, ils devraient se terminer au premier trimestre 2025.

Concernant l'habitat et le logement, les actions municipales mises en œuvre portent leurs fruits, que ce soit pour proposer de nouveaux logements ou rénover l'existant afin d'adapter l'offre aux attentes de futurs habitants. En parallèle, plus de 200 logements sont en cours de construction ou seront lancés prochainement par des promoteurs privés : quartiers de l'Annexe et de la Placardière, rue Pipon, rue du Pont aux Ânes, site Bertin... et une bonne centaine par les bailleurs sociaux (Fougères Habitat et Néotoa) : boulevard Edmond Roussin, rue de Bonabry, quartiers de l'Annexe et de la Placardière, sur le site Bertin...

La politique municipale d'aides à la rénovation ainsi que l'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en cours avec Fougères Agglomération contribuent aussi à cette offre, en diminuant fortement le nombre de logements vacants. Cet engagement en matière de logement est aussi un moyen de favoriser le recrutement de collaborateurs dans les entreprises locales.

Notre action municipale vise aussi à valoriser et à préserver le patrimoine, toujours en privilégiant la sobriété foncière et la rénovation de l'existant. Deux chantiers en cours illustrent bien cette ambition :

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines, nouvel équipement public aménagé sur l'emprise de trois anciens bâtiments, que nous avons dénommé « **La coursive** », pour évoquer à la fois un bâtiment-galerie qui relie le château, le quartier médiéval et le site du Rocher Coupé, un lieu ouvert sur la ville, son histoire millénaire et ses monuments, et un espace en étages. Nous organiserons une visite de ce chantier de grande ampleur début avril. L'ouverture est programmée au printemps 2025, pour la saison touristique.

Parallèlement, nous réalisons cette année **les diagnostics et inventaires pour trois de nos monuments emblématiques** : notre beffroi et les deux églises Saint-Léonard et Saint-Sulpice. Cette étude devrait être terminée en septembre.

L'ensemble de ces projets contribuent fortement à améliorer **notre attractivité touristique**, pour des visiteurs toujours plus nombreux à venir découvrir Fougères et sa forteresse médiévale. L'année 2023 s'est terminée sur de bons résultats : **nous avons accueilli plus de 112 000 visiteurs, et nous espérons bien dépasser ce nombre en 2024.**

Autre facteur d'attractivité, notre programme d'animations et d'événements.

Comme vous le savez, nous débuterons la saison avec **l'accueil de la Flamme Olympique le samedi 1^{er} juin en ville et au château** ; le parcours sera dévoilé quelques jours avant ce grand événement populaire. Comme chaque été désormais, avant de démarrer notre programme des Jeudis du château, nous accueillerons une nouvelle artiste, Frédérique Nalbandian, pour l'édition 2024 de « Place aux Arts », avec des sculptures originales réalisées en savon. Enfin, la voie cyclable « La Régalante » qui sera inaugurée fin mars permettra d'attirer sur notre territoire ce nouveau public des cyclotouristes.

Je souhaite enfin souligner **notre fort soutien à la dynamique locale**, qu'elle soit commerciale ou associative, qui porte aussi ses fruits et contribue pleinement à faire de Fougères une ville attractive. Une nouvelle association de commerçants, les « Vitrines de Fougères », vient d'être créée. Nous souhaitons qu'elle fédère le maximum d'acteurs du commerce, de l'artisanat et des services et la soutiendrons dans la mise en œuvre de ses actions, conformément aux engagements que nous avons pris. Quant aux associations, dans un contexte budgétaire difficile, nous maintiendrons le niveau global de nos subventions, conscients de la forte contribution des associations à la dynamique de notre ville.

De grands enjeux nous attendent et nous obligent à renforcer nos plans d'actions et à agir encore plus de manière concertée et ambitieuse pour le territoire.

Je veux remercier tous nos partenaires et acteurs locaux : les services de l'Etat, le conseil régional, le conseil départemental, Fougères Agglomération, Couesnon Marches de Bretagne, les maires des communes ainsi que les entreprises, les artisans et les commerçants, les établissements scolaires, de formation et de santé, les associations qui contribuent au développement, à la qualité de vie, à l'animation et au rayonnement de Fougères. Je veux aussi remercier mes collègues de la Ville ainsi que les agents municipaux qui mettent en œuvre des services très appréciés par nos concitoyens.

Ensemble, continuons de travailler sans relâche pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et de nous battre pour développer la dynamique du territoire avec ambition, détermination et solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2024.

Louis Feuvrier,
Maire de Fougères.